

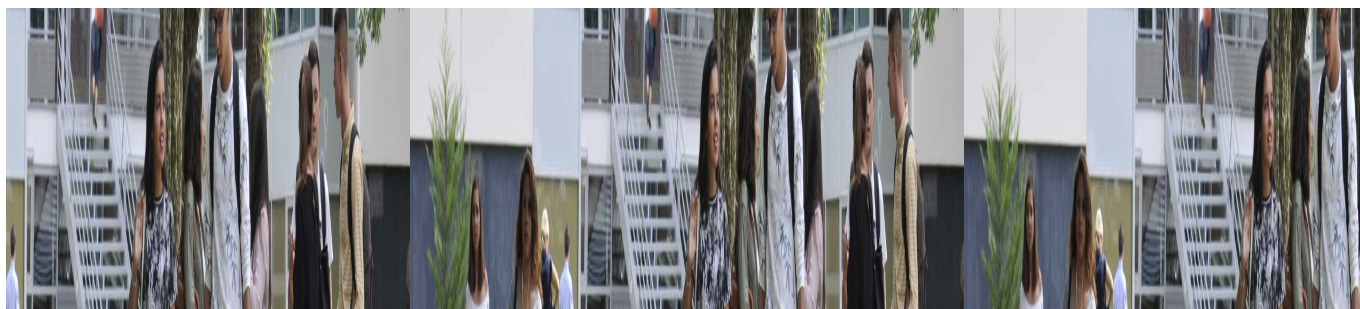


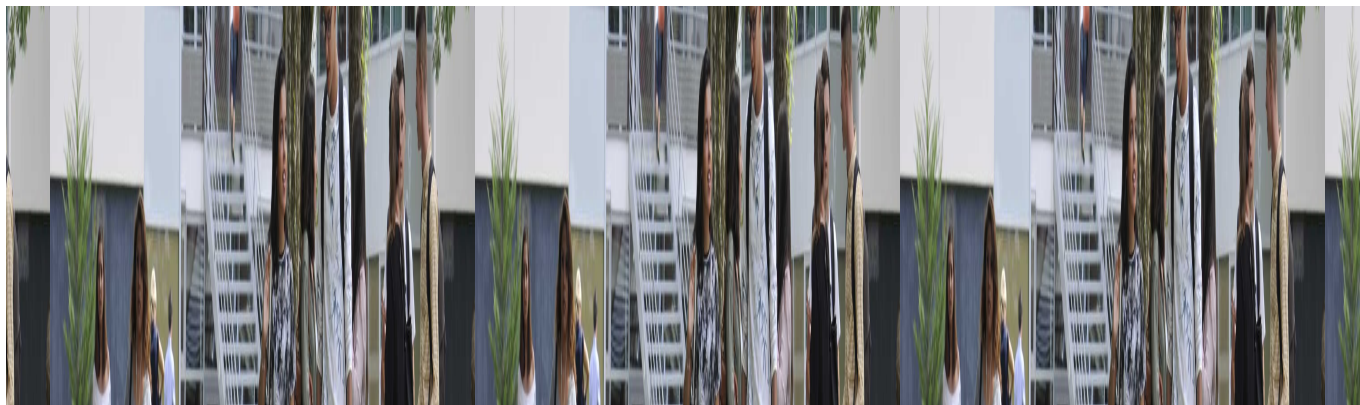
VILLE DE LORIENT

- [EN](#)Version anglaise du site
- [BZH](#)Version bretonne du site
- [Plan de ville](#)
- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [Instagram](#)
- [LinkedIn](#)
- [YouTube](#)

[ti-user](#)[Démarche](#)[ti-user](#)[Je participe](#) [Toggle navigation](#)

- [Recherche](#)
- [Actualités](#)
- [Services](#)
- [Vie municipale](#)
- [Territoire](#)
- [ti-user](#)[Démarches](#)
- [ti-user](#)[Je participe](#)





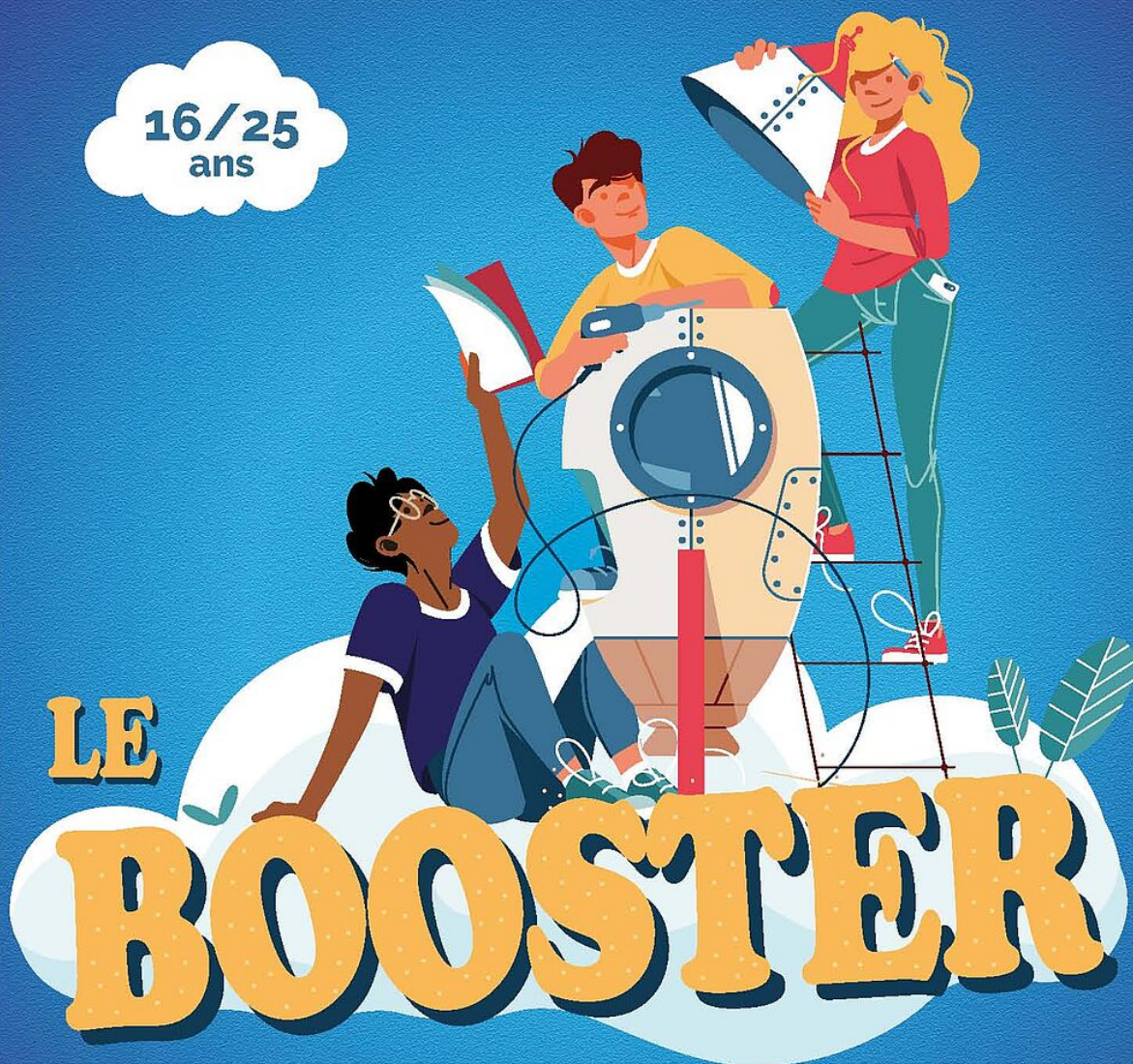
1. [Accueil](#)
2. [Services](#)
3. [Jeunesse](#)
4. [Aides aux jeunes](#)
5. Le Booster Projets de territoire

Le Booster Projets de territoire



La Ville de Lorient t'aide
à réaliser tes projets

16/25
ans



LE BOOSTER



PROJET D'AVENIR

Frais de formation, stages...

PROJET DE TERRITOIRE

Événements culturels, création d'associations...

PROJET DE VOYAGE

France / Europe



- **Dossier de candidature Booster "projet de territoire" 219 Ko**

Les jeunes Lorientais sont des acteurs importants du territoire auquel ils apportent leurs compétences, leurs pratiques et leurs potentiels. La Ville de Lorient souhaite donc soutenir leurs projets en facilitant la mise en œuvre de leurs initiatives. Le dispositif *Le Booster - Projets de Territoire* permet ainsi de bénéficier d'un accompagnement au montage du projet, mais également d'une aide financière, matérielle, logistique, administrative et d'un soutien à la communication afin de permettre de faire connaître leurs réalisations.

Critères de recevabilité :

- Pour une personne seule :
 - Avoir entre 16 et 25 ans
 - Résider sur Lorient ou souhaiter monter un projet sur le territoire de Lorient avec des habitants lorientais
- Pour un groupe : les 2/3 des membres doivent avoir entre 16 et 25 ans
- Pour la création d'une association : les 2/3 des membres du bureau doivent avoir entre 16 et 25 ans

Projets accompagnés

- Des projets d'intérêt collectif ouverts et bénéficiant aux lorientais (culturel, sportif, social, scientifique, environnemental, d'animation locale)
- Des projets de solidarité internationale
- La création d'une association ayant un impact sur la population et le territoire lorientais

Un projet ne pourra bénéficier qu'une seule fois d'une aide de la Ville sauf si celui-ci « prend corps » et démontre un intérêt mesurable pour la population lorientaise. Tout projet devra faire l'objet d'un cofinancement, les porteurs du projet devront solliciter les autres aides existantes (Département du Morbihan, Région Bretagne, CROUS, CAF...)

Sont exclus du dispositif :

- Les soirées d'intégration et galas
- Les rassemblements corporatifs
- La participation à des compétitions sportives, y compris des rallyes et des courses
- Les projets tuteurés et étudiants sauf ceux présentant un intérêt pour l'ensemble des lorientais (type événementiel avec communication en amont aux lorientais, action de prévention ou de sensibilisation)

Service Jeunesse

- *Map* Hôtel de ville

- 2 bd Leclerc
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15
- *Téléphone* 02 97 02 59 11 - 02 97 02 21 71
 - *Enveloppe* actions.jeunesse@lorient.bzh



Infos jeunes Lorient ex

BIJ - Esplanade du Moustoir - Rue Sarah Bernhardt - 02 97 84 84 57 [Site du BIJ](#)



Mission Locale La

Mission Locale est au service des jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un soutien ou d'un conseil. [Voir le site](#)

© 2018 - Site officiel de la ville de Lorient

- [Rainbow](#)
- [Support](#)
- [Accessibilité](#)
- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Formulaire de contact](#)

- [Imprimer](#)
- [PDF](#)
- [Partager](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)